

# PERMIS D

Réf de l'action : ECF T041 indice 03  
Version 01 de l'IFP ECF BOUSCAREN

## OBJECTIFS

*Etre capable de conduire un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises ou transportant plus de 8 personnes non compris le conducteur.*

*Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.).*

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 24 ans
- Etre titulaire du permis B en cours de validité
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

## QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ou maquettes (éventuellement).
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de transport en commun adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

## EFFECTIFS

Maximum 4 stagiaires par véhicule

## HORAIRES

8H30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

## PROGRAMME

### Hors circulation :

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement, prise en compte des passagers, ...) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables

(réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle)

- Avoir des connaissances élémentaires de mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ.
- Maîtriser le véhicule en marche arrière et effectuer des arrêts de précision.

### Circulation :

- montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses
- montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

## MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC).

Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie D : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux)



## SANCTION VISEE

Permis de conduire de la catégorie D

## DUREE DE LA FORMATION

- 140H
- Option : pour parfaire ses chances de réussite aux examens il est possible d'ajouter :

une formation complémentaire présentielle théorique de 14 heures  
ou une formation en ligne, pour travailler les questions orales et les fiches écrites d'examen

une formation complémentaire pratique de 21 heures

Paraphe OF  
R/my BOUSCAREN

Paraphe commanditaire

FICHE DESCRIPTIVE ANNEXE (ECF.FP.A 004 indice 06)

à un devis, un contrat ou une convention de formation professionnelle  
(Voir le règlement intérieur du centre de formation)